ABONNEMENT

Saumur Un an. 25 fr. Trois mois. 7 Poste

on en envoyant un mandat

sur la poste

'et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

on s'abonne A SAUMUR Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers Au bureau du Journal

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . Réclames, — . . . Réclames, — . . . 30 Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 JUILLET

Habitarian de Contret (Barre-Pernte

L'ACTE D'ACCESATION

Les journaux publient l'acte d'accusation rédigé par M. Quesnay de Beaurepaire et signifié par la Haute Cour au général Boulanger et à ses prétendus complices, MM. Dillon et de Rochefort.

Cet acte déclare que le général est coupable de complot, de concussions et d'attentat.

Le complot, d'après la commission des Neuf éclairée par les recherches de M. Quesnay de Beaurepaire, a débuté en Tunisie, lorsque le général, déjà dévoré par l'ambition, favorisait les menées de ses amis dans le but de devenir ministre de la guerre.

Ces menées ont paru incontestables à la commission d'instruction, puisque le général arriva à ses fins et fut ministre.

Etant ministre de la guerre, le général aurait puisé dans les caisses de l'Etat pour assurer sa popularité, et il aurait ainsi dilapidé 242,693 francs et 65 centimes pour subventionner certains journaux.

Il paraît que jamais les autres ministres n'ont donné un sou de subvention à un jourrade la caupe a socre et des differents fruit fan

Voilà pour le complot.

Passons à l'attentat.

Il paraît que, le jour du départ de la gare de Lyon, en décembre 1887, une marche sur l'Elysée devait avoir lieu.

Vous ne vous en doutiez peut-être pas, mais M. Q. de Beaurepaire l'affirme et il l'a prouvé à la commission des Neuf en lui mettant sous le nez des lettres saisies au domicile du général et où se trouvaient ces mots : « Ave Cæsar imperator! »

Vous objecterez que ce n'est pas la faute du général si des partisans enthousiastes lui ont écrit dans ce style ; mais M. le procureur général vous répond que l'accusé, en conservant ces lettres, avouait qu'elles répondaient à ses aspirations secretes.

Autre preuve: Le général Boulanger avait des sommes considérables à sa disposition.

D'où venait cet argent?

Là, M. Q. de Beaurepaire est embarrassé, et il ne peut signaler que 1,275 lettres chargées transportées par le service des postes.

Tout citoyen, direz-vous, a le droit de recevoir l'argent qu'on lui envoie; l'accusateur l'admet, mais à la condition que ce ne soit pas le général Boulanger,

Voilà douc, en le disséquant, tout ce que contient l'acte d'accusation!

Et l'on se demande comment des hommes graves, comme M. Merlin et les autres sénateurs de la commission des Neuf, ont pu attacher de l'importance à des allégations aussi ri-

Quant aux sommes qui auraient été dépensées en subventions aux journaux, sans discuter ici la réponse des feuilles boulangistes qui affirment que le général a un quitus en règle, nous nous contenterons d'ajouter qu'il est edu faulie regenies. Dagille s'érola

écœurant de voir continuer, dans des actes publics, ce système de calomnies malpropres qui a achevé de déshonorer, dans les convulsions de son agonie, la majorité républicaine du Pa-

Le roman de la Haute Cour

M. Louis d'Estampes: dans la France nouvelle, qualifie l'acte d'accusation de prologue du roman judiciaire qui se dénouera devant la Haute Cour.

« Il est question, dit cet écrivain, de beaucoup de choses dans ce ramassis confus où M. Q. de Beaurepaire a scruté les nuits historiques et autres; d'indiscrets appels au scandale y sont glissés comme dans certains feuilletons, dont l'immoralité n'est pas douteuse; des insinuations d'improbité y sont intercalées avec un art insuffisant; mais quant à l'attentat, quant au complot, point de preuves. Il résulte, en effet, du document, que M. Boulanger s'est beaucoup remué comme directeur de l'infanterie au ministère de la guerre; on lui en fait aujourd'hui un grief, mais on le nomma général de division, et il fut investi du beau commandement de la Tunisie. Dans ce poste important, il ne négligea rien pour appeler l'attention sur lui; on le lui reproche aujourd'hui, mais M. Clémenceau et ses amis, auxquels il n'avait pas encore « volé leur popularité », virent dans cette agitation un motif sérieux de faveur républicaine, et M. Boulanger fut nommé ministre de la guerre, adulé, choyé à l'extrême par les républicains qui, présentement, font de lui un criminel.

» N'est-il pas extraordinaire qu'on ait donné un commandemeut de corps d'armée à ce ministre « conspirateur » dont les complots s'étalaient avec tant d'audace?

» Mais voici qui est plus fort : Selon l'acte d'accusation, M. Boulanger, d'accord avec les chefs de la gauche réunis en conciliabule nocturne, ont assuré par des manifestations tumultueuses l'échec de la candidature présidentielle de M. Ferry, et la victoire de M. Carnot. Voilà le crime!

» M. Q. de Beaurepaire n'est pas un féroce procureur-général, comme on l'a prétendu; cet homme qui a ramassé la croix d'officier de la Légion d'honneur sur le parquet de la Haute Cour, n'est qu'un mauvais plaisant.

» C'est ainsi qu'il argue contre M. Boulanger de ses succès électoraux. Rien, cependant, n'empêchait MM. Ferry et Cléwenceau de briguer en tous lieux les suffrages populaires. Ils ont jugé plus prudent de conclure une association électorale pour la confection de la loi contre les candidatures multiples, votée par escamotage en quelques minutes, à bout de session.

» Il a été souvent question des raisins secs à la Chambre, mais, en réalité, c'est aux raisins trop verts que pensaient les députés sortants, et, espérons-le, sortis pour toujours.

» Est-ce qu'on traduira aussi pour attentat, devant la Haute Cour, le suffrage universel? » que le tour est en me chand on la volllet.

snow-releas "supportation, or the same magnet

APPELS A L'INSURRECTION

Samedi dernier, dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre et dont celle-ci a voté l'affichage, M. Henri Brisson disait:

« Les sentinelles visibles de la République n'ont pas le droit d'abandonner leur poste. Elles n'ont que deux devoirs à remplir : le premier c'est celui d'accomplir leur mandat, c'est-àdire de voter les lois nécessaires pour défendre ce qu'elles ont mission de défendre, et le second, c'est quand elles n'ont pu assurer la désense de la République de liberté, et de se faire tuer pour elle. »

Et plus loin:

« Vous déposerez votre bulletin comme vous saisiriez une arme, comme vous la saisiriez le jour où il faudrait! »

Lundi, à propos d'un duel qui a causé la mort d'un journaliste républicain, la France

« Qu'ils songent aussi que ce n'est pas seulement une bataille électorale que nous aurons prochainement à livrer. »

Voilà de quel respect les républicains sont aujourd'hui décidés à entourer les décisions du suffrage universel.

UN JEU MORAL ET NÉCESSAIRE

On a beaucoup parlé du jeu des trente-six bêtes sur lequel s'étendit la haute protection de M. Constans, gouverneur général d'Indo-Chine, protection qu'un journal officieux, le Temps, trouve éminemment « moral et nécessaire » dans l'intérêt des administrés. On ne sera peut-être pas fàché de savoir en quoi consiste ce jeu moral et nécessaire; nous en empruntons la description à une très intéressante brochure de M. Laffite, intitulée : La vérité sur le Tonkin.

« Quand on disait à un administrateur : Faites des économies, augmentez les revenus, il aurait dû se rendre compte qu'il y a des dépenses productives et des économies ruineuses. Je citerais, comme exemple, la ferme des jeux qu'on a affermé à des Chinois pour 600,000 francs par an.

» Eh bien, en dehors de l'immoralité de cette création, car le gouvernement annamite ne tolérait pas les jeux, il est arrivé que le protectorat a plus perdu qu'il n'a gagné, parce que les impôts sont rentrés moins bien et que les indigènes se sont appauvris de plusieurs millions. Les concessionnaires ne se sont pas contentés de faire jouer chez eux, ils ont exploité une espèce de loterie, le jeu des trentesix bêtes, et leurs agents sont allés dans tous les villages recruter les dupes. Le tirage du jeu des trente-six bêtes a lieu à date fixe, en un point désigné: Or, ce tirage est tout bonnement un vol. Il y a trente-six bêtes, chacun choisit celle qu'il veut : qui le lion, qui le tigre, qui le dragon, etc. La banque est sensée en garder deux pour elle; c'est son bénéfice, comme le 0 et le 00 de la roulette.

» Le jour venu, les porteurs de billets arri-

vent en foule; ils trouvent suspendu au plafond un ballon de papier dans lequel est enfermé la bête qui doit gagner; le moment venu, le ballon se déchire et on voit l'animal qui donne droit à trente-six fois la mise à tous ceux qui l'ont choisi. Est-il besoin de dire que, la veille de l'opération, tous les collecteurs sont rentrès, et que le relevé fait, le fermier a emballonné la bête qui avait le moins de pre-

» Le bénéfice devient, pour lui, aussi sûr

» On le voit, il se passe parfois au Tonkin des choses assez étranges!!! »

Par ce jeu « moral et nécessaire » on peut juger des autres.

Prince de Bismarck et général Waldersée

Pendant que nous nous amusons en France, les peuples étrangers étudient avec une attention bien voisine de l'anxiété l'horizon politique européen. La lutte est décidément engagée à Berlin entre le chancelier prince de Bismarck et le ministre de la guerre général de Waldersée.

Lequel triomphera?

M. de Bismarck a son passé; la gloire de son nom, l'attachement que lui ont voué les populations. Mais M. de Waldersée a l'appui de l'empereur Guillaume.

M. de Bismarck est devenu, par comparaison, un pacifique. Il a pris cette attitude depuis quelques années, il a la responsabilité de son œuvre à défendre; il a été heureux; il veut l'être jusqu'au bout; il est vieux, il ne tient point à aventurer sur un nouveau coup de l'empire si laborieusement créé.

De temps en temps, lorsque les états-majors se plaignent de sa modération, il pousse de grandes clameurs; il calomnie la France, il soutient énergiquement le septennat ou des mesures analogues; il achète ainsi quelque repos et maintient la situation à bras tendu.

Jusqu'à ce jour, sa politique a réussi. Mais il a des adversaires qui démêlent ses in-

tentions restrictives; il est notamment poursuivi par le dénigrement du général Waldersée, le confident de Guillaume II, le représentant actif, ambitieux du parti de la guerre.

L'Empereur, jeune, amoureux de parades, jaloux de reconquérir à son tour des lauriers, est placé entre les deux routes, celle que lui montre M. de Bismarck, et celle que lui montre M. de Waldersée.

Les journaux de Russie, d'Allemagne et d'Autriche semblent plutôt croire au triomphe du guerrier qu'à celui du pacifique. Que les, journaux qui ont quelque souci de la France cessent donc de défendre les braillards et les casseurs de vitres et de les décorer du nom de patriotes. Le temps n'est peut être pas loin où la France aura besoin de véritables patriotes.

Elle les trouvera. Les braillards seront rentrés dans les bateaux de charban ou sous les tapis verts des sous-préfectures qu'ils affectionnaient si fort en 1870.

Appeller of the second second

INFORMATIONS

LETTRE DE FÉLICITATIONS

A la suite de la revue de dimanche, le Président de la République a adressé une lettre au ministre de la guerre, afin de le prier de transmettre au gouverneur et aux troupes de l'armée active et de l'armée territoriale de Paris, ses félicitations « pour l'ordre dont elles ont fait preuve ainsi que pour la précision avec laquelle elles ont, malgré le mauvais temps, exécuté tous leurs mouvements. »

Ces compliments de M. Carnot valent tout autant que ceux de M. Grévy. Que des ministres civils ou laïcs administrent l'armée et fassent les promotions, soit; mais parler de choses militaires, de manœuvres et de correction martiale, cela ne leur est pas permis.

La tranquillité a été de nouveau troublée avant-hier soir dans la rue Royale. Quelques tapageurs, dont quatre ont été arrêtés, ont essavé une manifestation.

Il ne serait peut-être pas inutile de rechercher si ces démonstrations ne sont pas le fait de meneurs allemands et italiens préparant ainsi et secondant les récriminations, aussi intéressées qu'absurdes, des journaux à la solde de MM. de Bismarck et Crispi.

A côté des élans d'un patriotisme irrésléchi a pu se glisser l'influence perfidement calculée de la malveillance étrangère.

UN FAIT A SIGNALER

Les Allemands achètent à nos marchés du territoire tout le bétail disponible, même à des prix supérieurs à ceux des marchés allemands. Le fait a été signalé à l'administration qui paraît ne pas s'en soucier. Personne ne se méprend sur la signification de ce fait.

LA GRAND'CROIX DE CHARETTE

Le Pape Léon XIII vient de nommer le général de Charette grand'croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand (classe militaire). Par cette haute distinction, le Souverain-Pontife a voulu honorer en la personne du chef héroïque, les vaillants serviteurs de l'Eglise et de la France, les soldats de Castelfidardo, de Mentana et de Patay.

Le géuéral de Charette, dont la foi égale le patriotisme, est aussi, logique dans le devoir, un royaliste ardent. C'est donc le défenseur de la Papauté, de la Patrie, du droit et de la liberté, que le Souverain-Pontife a voulu récompenser par une marque éclatante de paternelle bienveillance que la France accueillera avec fierté et gratitude.

ETRANGER

SUISSE. — Le gouvernement suisse a chargé son représentant de demander au gouvernement allemand des explications au sujet de l'affaire que voici :

Dans le courant de la semaine dernière, le gouvernement local de Strasbourg a pris un double arrêté d'expulsion contre deux Suisses, les frères Muller, agriculteurs, établis à Blotzheim (Alsace).

Le gouvernement allemand n'a encore donné aucune réponse pour justifier cette mesure : il attend qu'un rapport sur cette nouvelle affaire lui soit envoyée de Strasbourg.

Ce qui donne une certaine gravité sur ce nouvel incident, c'est que le gouvernement suisse, dans ses réclamations, se base sur les traités existants et réclame le retrait de l'arrêté d'expulsion.

ATTENTAT CONTRE L'EMPEREUR DU BRÉSIL

On télégraphie de Rio-de-Janeiro, a la

« Hier soir, au moment où l'empereur dom Pedro sortait du théâtre; un coup de revolver a été tiré sur lui.

» L'empereur n'a pas été atteint.

» L'auteur de l'attentat est un Portugais. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Le Courrier de Saumur a publié mardi soir la lettre suivante que nous avons déià donnée hier :

« Saumur, 16 juillet 1889.

» Monsieur Roland, » Veuillez ne pas annoncer que j'ai accepté la candidature, car c'est inexact.

» Agréez, etc.

» Docteur Peton. »

Aujourd'hui M. Peton se présente; c'est

Il paraît que M. le préfet de Maine-et-Loire était hier à Saumur! Tout s'explique.

La loge aura donné des ordres.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Edouard Joly, chef de bataillon du génie, attaché au ministère de la guerre, vient d'être nommé officier de la Légion d'hon-

C'est la juste récompense due au mérite de ce vaillant officier.

ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décision ministérielle du 14 juillet, M. Tampé, capitaine commandant au 11e chasseurs, a été désigné pour occuper un emploi d'instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Le ministre du commerce et de l'indastrie a accordé une médaille d'argent à M. Lebault, ouvrier cordier dans la maison Lépine, à Sau-

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Le Comité conservateur du canton de Cholet a choisi à l'unanimité pour candidat au Conseil général M. Jules Baron. En présentant cette candidature, l'Intérêt public publie les considérations suivantes qui sont applicables

« Dans quinze jours, vous allez être appelés à élire votre conseiller général.

» Ce combat d'avant-garde que vous allez livrer est d'une importance capitale cette année, et tous les électeurs sans exception doivent se préparer à y prendre part, car il est le prélude des élections législatives d'où sortira, espéronsle, une majorité conservatrice, qui nous donnera un gouvernement libéral et fort, capable de diriger avec fruit notre malheureux pays, livré depuis quelques années à des hommes impuissants et d'une moralité douteuse, qui gaspillent nos finances et nous conduisent à la

» L'industrie et le commerce subissent une crise désastreuse; l'agriculture est sacrifiée et voit sa ruine prochaine. Que fait le gouvernement républicain pour leur venir en aide? Il ouvre toutes grandes les portes de la France aux produits étrangers industriels et agricoles en ne réclamant que des droits d'entrée illusoires, enrichissant ainsi les autres nations au préjudice du pays.

» Et comme s'il n'était pas suffisant de léser les intérêts matériels des populations, nos gouvernants poursuivent leur œuvre, en fermant, contrairement à la volonté du pays et en haine de la religion, les écoles congréganistes, violant ainsi sans scrupules la liberté des pères de famille.

» Le temps n'est plus où l'on pouvait croire à une République sage, respectueuse des libertés de tous et des droits de chacun. Depuis longtemps déjà les républicains modérés semblaient voués à l'impuissance : aujourd'hui pour rester au pouvoir ils sont condamnés à courber la tête sous le joug des radicaux.

» En présence de l'écrasement des républicains modérés et des progrès du radicalisme, le salut du pays exige que les électeurs choisissent pour leurs représentants des adversaires résolus du régime actuel.

» Seul, un gouvernement conservateur ramènera le calme dans les esprits, l'activité dans les affaires et assurera la prospérité na-

» Substituer un gouvernement de liberté au gouvernement de tyrannie que nous subissons; garantir aux pères de famille l'exercice de leurs droits dans l'instruction de leurs enfants. assurer l'indépendance de l'Eglise et l'inviolabilité de la conscience ; maintenir l'ordré public menacé; défendre les intérêts industriels et agricoles compromis par l'accroissement continu des impôts et la concurrence étrangère; ramener l'ordre et l'économie dans les finances publiques au lieu du gaspillage qui y regne en maître; tel est le programme des candidats conservateurs. » Community of LC of

Nous félicitions dernièrement M. Ch. Carichon à l'occasion de sa nomination de collaborateur du comte de Lameth.

Voici la lettre du comte, que M. Carichou nous communique. Nous croyons aider à la croisade entreprise contre la sophistication en publiant in extenso cette lettre qui fait le plus grand honneur à notre sympathique compa-

> Habitation de Chalvet (Basse-Pointe) Martinique, le 13 mai 1889.

A Monsieur Charles Carichou, a Saumur, Monsieur,

Je suis heureux de répondre à la proposition que vous me faites, de joindre à vos nombreuses occupations la vente des produits de ma propriété de Chalvet (Martinique).

Je connais de longue date votre réputation de parfaite honorabilité. Je sais aussi que vous vouez votre intelligence et votre temps à la défense de tous les produits reconnus purs, et que vous avez créé un journal dont le but est d'attaquer toute falsification qui malheureusement est la plaie de notre temps. Cette idée, Monsieur, est plus grande et rend plus de services que bien d'autres, aussi en êtes-vous justement récompensé par les différents ordres qui vous ont été conférés.

Je ne puis donc qu'être heureux de vous compter comme mon collaborateur pour la vente des produits de ma propriété de Chalvet, car c'est aussi l'idée que je veux poursuivre. Je veux réagir contre la falsification de produits qui doivent être. livrés à la consommation dans toute leur pureté; c'est pourquoi je vous autorise avec bonheur à prendre et à vous servir du titre de collaborateur pour l'introduction en France de mes produits de la Martinique, rhums et schrubs qui sont, je vous l'affirme, la distillation pure et sans mélange des sucs de la canne à sucre et des différents fruits les plus savourenx de la Martinique, dont j'ai établi un dépôt dans mon château de Londigny-Ruffec (Cha-

rente).
Veuillez, Monsieur, recevoir l'expression-de mes sentiments les plus distingués. Comte DE LAMETH.

ANGERS. — Le Ralliement dit que les pièces du feu d'artifice, n'ayant pu être tirées à cause du mauvais temps, ont été transportées dans un magasin et réservées pour servir aux fêtes de Bordillon qui doivent avoir lieu prochainement.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Léon LECONTE (1)

PREMIÈRE PARTIE

I. — QUERELLE

. La discussion s'envenimait. Danelin s'écria nerveux:

- Tous ces gens-là songent, avant tout, à leur intérêt; au fond, ils se moquent de nous, - des patriotes et de la patrie, - et sont aussi méprisables que les misérables dupes qui se déclarent leurs partisans!

A cette sortie, dont le discoureur ne prenaît pas la peine de dissimuler l'irritation, un silence de mort régna autour de la table. Le garde-chasse, Sabas Callois, rouge de colère, s'était levé de son coin, prêt à intervenir, l'œil fixé interrogativement sur son vieux maître, M. Saint-Hélier. Celui-ci le calma d'un geste et haussa les épaules.

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres.

Cependant, les regards des convives observaient avec anxiété Paul Aubierge, dont l'extrême vivacité faisait redouter un éclat.

Le jeune homme, quoique très pâle, paraissait parfaitement calme. Il regarda en face son interlocuteur.

-- Monsieur Danelin, répondit-il, d'une voix qui tremblait à peine, voilà des paroles fàcheuses, et dont on se repent tôt ou tard...

- Est-ce une menace? s'écria impétueusement Danelin.

Son adversaire fit un effort surhumain pour conserver son sang-froid et se tut.

- Est-ce une menace? répéta Danelin qui ne se connaissait plus et dont les lèvres étaient

Aubierge perdit patience.

- Ma foi, dit-il, c'est... ce que vous vou-

En ce moment, M. Saint-Hélier se leva, un verre de champagne à la main:

- Messieurs, cria-t-il gaiement, permettez-moi de boire, un dernier verre, à vous tous, mes convives, et puis, en chasse, messieurs! en chasse!...

A cette invitation, les bras se tendirent au milieu d'un joyeux hurrah. On était heureux

de cette diversion.

Quelques minutes plus tard, la troupe des convives redevenus chasseurs s'éparpillait dans le parc, dans la lande et dans le bois du voisinage.

- Ce Danelin est un vilain monsieur, murmurait un des invités en mâchonnant son ci-

- Et René Pierson a eu une belle idée de l'introduire chez son oncle!... Quel sauvage!...

- Le connaissiez-vous auparavant?

- Pas plus que vous, et je désire en rester

Dans presque tous les groupes, la conversation roulait sur le même sujet.

- Voyez-vous bien, grommelait Callois, le garde-chasse, ces choses-là sont inévitables!... Depuis deux jours, le brave papa Saint-Hélier fait déguster à tous ces gaillards-là les meilleurs vins de sa cave; vous savez, histoire de célébrer l'ouverture... On tue plus de bouteilles que de gibier! Oh! pour ça, oui!... Et puis, il y a un certain cidre mousseux qui énerve comme cinq cents diables!... On siffle ca le matin, parce que c'est frais au gosier et que le four est encore chaud de la veille! Pour n'être pas de Normandie, voyez-vous bien, le cidre du Boulonnais n'en est pas moins un crane cidre! Oh! pour ca, oui !... Et à force d'en boire, vous savez : patatrac!

Le garde se dressa sur le bout des pieds et jeta autour de lui un coup d'œil perçant.

- Oh! oh! murmura-t-il, voilà nos deux coqs qui se cherchent... Pas de ça, Lisette !... Je m'en vais voir de quoi il retourne là-bas!... Voyez-vous bien, je l'aime tout plein, moi, le jeune M. Paul !... Oh ! pour ca, oui ! C'est que je le connais depuis son enfance.. un fier luron!... Et puis son père a tant fait pour moi! Il parlait encore qu'il était déjà loin.

Aubierge et Danelin, en passant l'un près de l'autre, avaient trouvé moyen d'échanger à demi-voix quelques mots rapides avant son arrivée.

- Nous nous reverrons, dit Danelin, les dents serrées, avec un regard haineux.

- Quand vous xoudrez, répliqua froidement Aubierge.

Et ne pouvant résister au désir de lancer une plaisanterie:

- Plus tôt même, și cela vous fait plaisir, ajouta-t-il.

Il paraît que deux personnes entendirent cette double réponse... Danclin s'éloigna dé-

Un pontonnier noyé. — Lundi, un soldat de la classe 87, nommé Varlet, en lançant une grosse corde, est tombé à l'eau, pendant la construction d'un pont sur la Loire, en face d'Epiré, près Angers.

Les recherches pour retrouver son cadavre sont restées infructueuses jusqu'à ce jour.

Nous avons dit que dimanche, à l'inaugnration de la statue de Beaurepaire, sur le pont du Centre à Angers, un chœur d'enfants des écoles a chanté le Salut à Beaurepaire, de M. A. Verrier, musique de M. Laffage. .: Voici les paroles de ce morceau patrioti-

SALUT A BEAUREPAIRE

Première strophe. - Le Bombardement. Tout retentit du fracas des batailles; Le canon tonne en suprême effort, Et par les-airs, sillonnés de mitrailles, On voit planer le spectre de la mort. De mille feux la ville est embrasée. Suis, & Verdun, ton noble gouverneur. Debout, toujours, et jusqu'au sol rasée, Résiste encor, sauve du mains l'honneur. REFRAIN

O mes enfants, que dans votre mémoire De ce martyr le nom reste gravé; Tout glorieux, des fastes de l'histoire A notre appel le héros s'est levé! Saluons Beaurepaire De nos chants triomphants; bis O ma patrie, espère En tes jeunes enfants!

... Benxième strophe. - La Mort d'un héros. Mais plus d'un cœur sent fléchir son courage Devant les morts qu'il n'ose plus compter, Et l'ennemi sent redoubler sa rage Devant Jes murs qu'il ne saurait dompter. Toi, cependant, illustre Beaurepaire, Avec fierté tu relèves le front;

« Rendre Verdun? c'est en vain qu'on l'espère; » Plutôt la mort que subir cet affront. »

Troisième strophe. - L'Apothéose. Héros, salut, salut soldat sublime, Ton nom sacré ne pourra plus périr; Si de ta mort on osait faire un crime, N'est-ce donc rien que de savoir mourir? De ton grand nom, dans nos jours de souffrance, Nos chers enfants voudront se souvenir. . Et sur tes pas, en défendant la France, Ils marcheront, songeant à l'avenir.

POITIERS. — Sur la proposition de je ne sais qui, le ministre du commerce vient de décerner une médaille de bronze à M. Galbois, maçon à Poitiers.

Cette nouvelle a dû faire énormément de plaisir au pere Galbois; mais je doute qu'il puisse remercier la personne qui lui a fait obtenir cette distinction.

Le père Galbois est, en effet, enterré dans le cimetière de la Pierre-Levée depuis au moins dix-huit mois!

UN BEAU MARIAGE

Jeudi, a été célébré, dans l'église de Vouneuil-sous-Biard, arrondissement de Poitiers, le mariage de M. le lieutenant Cesbron-Lavau, du 7º hussards, avec MIIe Isabelle de Lastic Saint-Jal.

Les témoins de la mariée étaient M. le comte Guillaume de Lastic Saint-Jal, et M. le comte de Lastic, de Lencloître. Les témoins du marié étaient MM. Cesbron-Lavau et M. le comte de Piolant, son beau-frère.

Mer Luçon, évêque de Belley, officiait. Il a adressé aux fiancés un discours, pour leur rappeler les grands devoirs de la vie, esquissant à grands traits l'histoire des deux familles.

« Il y a environ sept siècles, a-t-il dit, une amitié chévaleresque unissait, dans les périls, dans la gloire, Hugues de Lastic et Simon de Montfort, dont le petit-fils Amaury épousa plus tard Eléonore d'Aviau. Or, voici qu'il y a quelques années seulement, M. le comte d'Aviau de Piolant, descendant de Simon de Montfort, qui fut l'ami d'Hugues de Lastic, devint à son tour l'ami de votre père, Mademoiselle, et, en épousant M^{III} Cesbron-Lavau, prépare, sans y penser sans doute encore, l'alliance que je vais bénir aujourd'hui. »

Assistaient à la cérémonie : S. A. I. le prince Kan-In, quatrième fils de S. M. l'empereur du Japon; MM. d'Autichamp, de Lusignan, Fayolle, du Moustier; M. le général Jacquemin, ancien directeur de la cavalerie au ministère de la guerre; les colonels Massiet, du 7° hussards, et Blanchot, chef d'état-major du 5° corps; M. le vicomte de Piolant, écuyer en chef de l'Ecole de Saumur, de nombreux officiers de cavalerie et d'artillerie, etc.

Après la cérémonie religieuse, un lunch réunissait au château tous les invités. Les habitants du bourg, gracieusement reçus par M. vicomte de Lastic, s'étaient installés dans les ravissantes prairies qui prolongent le parc. Un rustique orchestre accompagnait les danses pittoresques des garçons et des filles du village. Quand la mariée, dans sa robe de satin blanc, est venue ouvrir le bal, elle a été accueillie par une immense acclamation partie du cœur, saluant sa grâce et sa beauté, acclamant son mari des cris répétés de : Vive la mariée ! Vive M. Cesbron-Lavau !!...

LAVAL. - L'Indépendant de l'Ouest annonce que les boulangistes portent comme candidat au Conseil général, dans le canton Est de Laval, le général Boulanger,

Aujourd'hui que l'Exposition est vraiment terminée, les trains de plaisir répandent déjà dans Paris une grande partie de nos popula-

Après les premières visites à la Tour Eiffel, ce sont les théâtres qui offrent le plus d'attraits aux voyageurs, et parmi tous, nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs le théâtre de l'Ambigu-Comique, le plus ancien et le plus célèbre des théâtres du boulevard. C'est ce théâtre qui a remporté en ces derniers temps les plus grands succès populaires nouveaux, tels que le Fils de Porthos, les Mystères de Paris, Martyre, la Porteuse de pain et Roger la Honte qui, après plus de cent cinquante représentations, fait encore courir tout Paris.

Roger la Honte est la première pièce que le prince et la princesse de Galles ont voulu voir à leur arrivée à Paris.

Détail à noter et qui a son importance : le théâtre de l'Ambigu est le meilleur marché des grands théâtres de Paris : le prix des places est de 1 à 5 francs.

Autre détail : la salle est entièrement éclairée à l'électricité; c'est dire qu'on y jouit d'une température toujours modérée.

Jamais théâtre ne fut plus fortuné! Succès sur succès, telle est la devise de l'excellente troupe de l'Ambigu-Comique.

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal l'Écho Saumurois servira des abonnements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juillet 1889. L'avance acquise dans les Bourses précédentes se consolide aujourd'hui; on ne fait pas de nouveaux progrèse mais les la consolides de la consolide de nouveaux progrèse mais les la consolides de la consolide de de nouveaux progrès; mais les rentes conservent leurs positions: 3 0/0, 84.25; 4 1/2 0/0,

L'action du Crédit Foncier s'améliore encore à 1,273.75. Les obligations foncières et communales ont un marché très actif. La Foncière 1885 monte à 455. A ce prix et malgré une hausse de 15 fr. en deux jours, on ne peut que conseiller l'achat d'un titre qui verra certainement le pair.

La Société Générale s'échange à 453.75.

La Banque d'Escompte est tenue à 503.75 et les nombreux engagements conditionnels qui se sont traités indiquent que les acheteurs voient la hausse.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas se sont négociés à 720 et 721.25. La Société de Dépôts et Comptes Courants

Le Crédit Lyonnais clôture à 670.

Le Panama est à 53.75. Le Journal officiel a promulgué hier la loi autorisant la compagnie à procéder à l'émission des obligations à lots non placées du dernier emprunt. L'opération aura lieu le 27 courant. Nous reviendrons sur les conditions et l'économie de cette opéra-

L'action de la Tour Eiffel vaut 840.

Les obligations 5 0/0 des chemins Argentins

sont bonnes à acquérir à 432.50. L'obligations des Chemins de fer Economiques s'inscrit à 376.

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL: 54 ET 56, RUE DE PROVENCE. PARIS AGENCE DE SAUMUR Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques.—Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. - Ordres de Bourse. - Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). - Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circu-laires — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. - Avances sur Titres. - Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres.—Souseriptions aux Emissions. - Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

EPICERIE CENTRALE 28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrès Marmande, 40 degles.

Montpellier, 47 — 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . 2 » le litre.

Verre compris.

AVIS

M. AVENIER, fabricant d'Engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mêtre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres. Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui

de l'adjudicataire de la ville.

S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M. AVENIER.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. — Paris, rue Rivoli, 30.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

daigneusement.

Presqu'au mème instant, Callois arrivait en compagnie de M. Saint-Hélier, qu'il avait joint en route.

Paul les aperçut et marcha au devant d'eux. J'espère que vons n'allez pas faire de folie! dit M. Sain-Hélier d'un ton moitié sévère, moitié paternel, en lui tapotant l'épaule familièrement.

- Ne craignez rien, monsieur, je connais mes devoirs, répondit le jenne homme. Ce bravache ridiculisait insolemment devant vous des opinions qui sont les vôtres et que je partage. S'il ne se fût agi que de moi, peut être eussé-je gardé le silence, mais vous étiez là ; je n'ai pu

- Voyez-vous bien, s'écria le garde-chasse en bourrant sa pipe, c'est qu'il vous aime, notre gas !... Ah! pour ça oui, M. Saint-Hélier | ... C'est un fier luron !

Je le sais, répondit doucement le vieillard en tendant à Paul une main que celui-ci serra avec respect, tandis qu'il offrait la sienne

C'est que je n'oublie pas! dit Aubierge avec une voix que l'émotion rendait basse et . iremblante.

- Chut! chut! interrompit M. Saint-Hélier... Ah ça, reprit-il, que chassons-nons aujourd'hui, père Sabas? Lièvre ou lapin? Perdrix ou caille?

- Mieux que ça, dit le garde... Mais cela vous importe peu; vous n'ètes pas un fameux chasseur, voyez-vous bien, sauf le respect que je vous dois!

- C'est vrai, j'ai la vue mauvaise... Et puis, je ne trouve pas grand plaisir à voir massacrer ces pauvres petites bêtes... Mais tu disais: mieux que ça!... Aurais-tu un sanglier en vue?

- Comme vous dites, monsieur!

- Un ragot?

- Mieux que ça, je vous dis.

- Un solitaire?... Non ?... Quoi doncalors? - Il s'agit d'une laie et de sa famille, ni plus ni moins !... Jacques Mallart, mon beaufrère, a vu hier la bête et toute sa clique défiler

la garde au chemin creux du Bois-des-Morts. C'est un gas qui a le nez fin. Jacques! et il ne se trompe jamais, voyez-vous bien!

-- Oh! mais c'est magnifique! s'écria M. Saint-Hélier, l'air joyeux. Si on pouvait détruire tout cela, ce serait bien heureux, pour ces braves cultivateurs surtout, dont le métier n'est déjà pas trop brillant et dont les sangliers

sont loin d'améliorer la position. Je vous quitte pour faire part de cette bonne nouvelle à nos deux Nemrods, MM. Alban de Selvieux et Camille de Morcenne... Où sont-ils? Les voyezvous d'ici?...

- Oh! pour ça oui, dit en riant Callois. Les voilà là-bas, près du bosquet de sapins... Mais, faites attention à vous, M. Hélier... Il y en a de pas mal manchots, parmi vos invités, et un coup de fusil est bien vite attrapé!

- C'est bon, merci, répondit le vieillard qui s'éloignait tout en riant. Il est vrai, ajouta-t-il, qu'avec ma vue basse, il y a autant et plus à craindre pour eux que pour moi!... Bast! l'âge m'a rendu prudent !

Sa main eut un geste amical. Il continua de s'avancer vers les deux chasseurs dont il venait de prononcer les noms.

Aubierge et le garde restèrent seuls.

Callois s'assit sur le gazon et se mit à battre le briquet; puis, tout en allumant sa pipe:

- Quel bon et digne homme, tout de mème, que M. Saint-Hélier, dit-il. Bien sûr, s'il y a un paradis, comme je le crois, celui-là y ira tout droit! Oh! pour ça oui! C'est un saint: son nom n'est pas menteur!

- Nul mieux que moi ne le sait! s'écria

Paul Aubierge, tandis que le garde se remettait en route.

- Si tous les riches lui ressemblaient, voyez-vous bien, il n'y aurait plus de pauvres !... Pour ma part, le bon Dieu sait si j'en connais des indigents qu'il a secourus; sans compter ceux qu'on ne dit pas! Moi-même, je ne l'appréciais pas comme il le mérite, quand il m'a pris à son service! Oh! pour ça non!... Mon beau-frère Jacques, frère de ma défunte, était malheureux comme je l'ai été: Il lui a déniché un emploi ici! Jacques a été malade: Il a payé les frais! Il lui est venu en aide plus d'une fois!... Sans compter qu'il ne s'inquiète pas si on est son ami ou son ennemi; il accorde son assistance à tout le monde et, le plus souvent, en cachette... Oh! pour ça oui!... Car, voyez-vous bien, notre curé n'aurait jamais assez d'argent pour faire toutes ses aumônes !.. D'où ça vient-il, sinon du papa Saint-Hélier?.. Un saint homme, je vous dis!... Aussi, tout à l'heure, quand ce brigand de Danelin, qu'on l'appelle, vous a apostrophé, rapport aux opinions de M. Saint-Hélier, tout mon sang s'est retourné et, si je ne m'étais pas retenu, voyezvous, je crois qu'il aurait passé un mauvais quart d'heure, le chenapan! (A suivre.)

FAILLITE LABALLE

Par jugement en date du 15 juillet 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Laballe, forgeron au Petit-Puy, commune de Saumur.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au 1er juillet 1889.

M. Milon a été nommé jugecommissaire et M. Bonneau syndic provisoire.

Pour extrait, Le Greffier, Collin. (614)

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE GUIGNARD

Par jugement en date du 15 juillet 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la faillite du sieur Guignard, Félix, commissionnaire en vins à Saumur, qui a été déclaré non-excusable.

Pour extrait, Le Gressier, Collin.

Étude de Me Louis ALBERT, avouélicencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7.

EXTRAIT D'un Jugement de Divorce

D'un jugement contradictoire-ment rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du onze juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, entre M. Jules Billy, propriétaire au Puy-Notre-Dame, et dame Aimée Guibert, son épouse, domiciliée précédemment de droit au Puy-Notre-Dame et actuellement à Fosse-Bellay, commune de Cizay,

Il appert: Que le divorce a été prononcé entre les époux et au profit de M. Billy,

Et que Me Albert, avoué, occupait pour celui-ci sur sa demande. Pour extrait, certifié conforme par

moi, avoué-licencié soussigné. Saumur, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. ALBERT. (616)

Etude de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve nº 7.

Séparation DE CORPS ET DE BIENS.

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du treize juin dernier, enregistré, entre M^{me} Louise Cor-nilleau, journalière, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, et M. Joseph Leboue, ancien fermier, actuellement journalier à Saint-Lambert-des-Levées,

Il appert: Que la séparation de corps et de biens a été prononcée au profit de ladite dame, et que Me ALBERT occupait pour elle sur sa demande.

Pour extrait, certifié conforme par moi avoué-licencié soussigné. Saumur, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt neuf.

(617)

L. ALBERT.

Dissolution de Société

Suivant acte sous signatures privées, en date, à Saumur, du 4 juillet 1889, enregistré à Saumur le 5 juillet 1889, folio 76, case 4re, aux droits de 7 fr. 50, dissolution, pouvoir 3 fr., décimes 2 fr. 63,

Mme HORTENSE DUDOUET, veuve de M. Angelo BOLOGNESI, négociante, demeurant à Saumur, et M. CHARLES CARICHOU, négociant, demeurant également à Saumur,

Ont déclaré dissoudre par anticipation, à partir du 4 juillet courant, la Société en nom collectif existant entre eux sous la raison:

Veuve Angelo Bolognesi et Charles Carichou,

Avec siège à Saumur, rue Verte et rue de Poitiers; ladite Société constituée par acte sous seings privés du 1er août 1880, enregistré à Saumur le 28 août 1880, tolio 6, verso case 5, aux droits de 200 francs décimes compris, ayant pour objet l'exploitation de la maison de spiritueux, liqueurs et vins fins, fondée par M. Angelo Bolognesi en 1859.

La liquidation sera faite par Mme Angelo Bolognesi à laquelle les pouvoirs les plus étendus ont été conférés à cet effet.

Deux doubles de l'acte de dissolution ont été déposés, conformément à la loi, aux Greffes du Tribunal de commerce de Saumur et de la Justice de paix du canton sud de Saumur, les 40 et 9 juillet courant.

Nota. - Mme Angelo Bolognesi reste en possession du fonds de commerce dont la propriété lui sera reconnue par la liquidation.

Etude M. LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, nº 17.

VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

MAISON D'HABITATION

A Saumur, rue de Lorraine, 32, Avec Cour, Jardin bien affruité.

Vastes Communs.

Le tout en très bon état. FACILITÉS POUR LE PAIEMENT.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et, pour fraiter, à Me Lellèvre, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER une en bon état, contenance 50 barriques ou au-dessus.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

N DEMANDE une apprentie Opour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir,

MANUFACTURE

PIANOS & HARMONIUMS

Lepicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS 12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur. Tous les Pianos et Harmo-

niums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos Erard et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

Changement de Domicile

L'Étude de Me POIRIER, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, 4. (580)

0000¢668666632\$35858689\$\$

LE CÉLÉBRE REGENÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Voscheveux sont-ils faibles ou tombent ils?

Vos cheveux sont-ils faibles et tombent ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrète la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métaillé. Resultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bou-CHET, 2, rue Saint-Jean.

Administration-Paris, 8, Boulevart Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquees à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont pres-crites contre les digestions difficiles. SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Boubon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous
les produits les marques de
LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguisles et pharmaciens.

I'n Journal conservatent

Tri-hebdomadaire, de province, près Paris, demande un acquéreur sérieux.

— Ce journal a plus d'un demi-siècle d'existence.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales C. X.

ひじていていていていてい MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de dissérents facteurs, à

des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

a sainte-ceneviève

10, rue du Marché-Noir, Saumur.

Capisseries Artistiques

M'me Camille NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de Laines, Soies, Canevas et tous les Articles s'y rattachant.

M^{me} NOEL se charge aussi de tous les Dessins et Travaux de

TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

MEDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses de MM. Wickham Fres, Drs, Chens, Hernres, ruede la Banque, 16, à Paris SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez Mme Ve L'ARDEUX, coutelier et bandagiste Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

CHIRURGIEN - DENTISTE 68, Quai de Limoges

rix Modérés

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole (34º ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; -- Six mois, 3 fr. 50; - Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

LA BOURSE DE PARIS DU 47 JUILLET DE COURS VALEURS DIVERSES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1697 50 | 1330 » Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 comm. 1879 3 0/0 r. à 500 Nord OBLIGATIONS VALEURS FRANÇAISES 518 50 345 46 2 445 » 445 25 444 » 373 » FONDS Orléans 945 ACTIONS fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 comm. 1880 3 0/0 r. à 500 fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 84 25 87 40 104 95 3820 » 501 25 90 » 1315 Banque de France. . 570 53 Banque d'Escompte . 1/2 1883 Comptoir d'Escompte. . . . 134 595 441 50 1272 50 2257 50 EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) Suez 5 0/0 remboursable à 500. Suez . . CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) 580 Oblig. 1855-60 3 0/0. 670 VALEURS ÉTRANGÈRES 397 » 403 50 FONDS ÉTRANGERS Est 3 0/0 anc. r. \(\frac{1}{2}\) 500 \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\). P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. \(\frac{1}{2}\) 500. 525 » 408 » 392 50 516 50 520 » 374 » 525 » Autrichien 4 0/0 or. Dette d'Egypte 6 0/0 Extérieur 4 0/0 Hongrie 4 0/0 or. Italie 5 0/0 Portugal 4 4 8 400 402 50 446 50 Emprunt russe 1862 5 0/0. 1870 5 0/0. - 4884 5 0/0. - 1889 4 0/0. 1869 3 0/0 1871 3 0/0 595 452 50 Dépôts et Comptes courants. Société Générale Est. 412 » 73 » 84 60 1875 4 0/0 1876 4 0/0 1886 3 0/0 1291 25 406 50 Portugal 4 1/2 1888

1160 »

LE MAIRE,